

RAPPORT d'activité 2015



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DE LA MANCHE

FAITS MARQUANTS 2015

#JANVIER

► Débat d'orientation budgétaire lors du premier Comité Syndical de l'année.

#FÉVRIER

► Le Sdem50, 2^{ème} actionnaire de la Société d'Économie Mixte West Énergies dont l'objectif est de faciliter et d'accélérer l'émergence de projets de production d'énergies renouvelables.



► Attribution des nouveaux marchés de travaux d'électrification rurale, d'éclairage public, d'infrastructures de génie civil de télécommunication ainsi que de maintenance et d'exploitation des installations d'éclairage public.

#MARS

► Vote du Budget Primitif de l'année 2015 :
32 millions d'euros
d'investissements prévus sur les réseaux

► 3^{ème} Conférence Départementale dont l'objectif est de favoriser la coordination entre l'autorité concédante et le concessionnaire afin d'optimiser l'ensemble des investissements faits sur le réseau.

#AVRIL

► Adhésion de 25 nouvelles communes : Agon Coutainville, Bricquebec, Breuille, Brix, Couville, L'Étang Bertrand, Hardinvast, Magneville, Morville, Negreville, Les Perques, Quettetot, Rauville la Bigot, Rocheville, Sottevast, Saint Martin le Hebert, Saint Martin le Gréard, Tollevast, Le Valdecie, Le Vretot, Martinvast, Nouainville, Sideville, Theurtheville-Hague et Virandeville.



► Reprise de l'activité de l'Agence Manche Énergies et création du Pôle Énergies au sein du Sdem50.

► Ouverture d'un bureau plus centralisé dans le Cotentin (Montebourg).

#MAI

► Réunions de secteurs d'énergies : présentation du service d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques et du Conseil en Énergie Partagé.

#JUIN

► Emménagement du syndicat dans ses nouveaux locaux situés 11 rue Dame Denise à Saint-Lô.



#SEPTEMBRE

► Le syndicat soutient l'apprentissage, en partenariat avec IUT de Cherbourg-Manche, en accueillant son premier apprenti en licence professionnelle Efficacité Énergétique du Bâtiment.

#OCTOBRE

► Création du pôle énergie Normandie (*convention d'entente entre les 5 syndicats normands*). Cette entente a pour objet de s'intéresser aux différents aspects relatifs aux services publics de la distribution d'énergie, ainsi qu'à la production d'énergies et à la maîtrise de la demande en énergie.
www.territoire-energie-normandie.fr



► Création de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) et de la Commission Consultative Paritaire (CCP).

► Attribution du marché de fourniture d'électricité suite à la fin des tarifs réglementés de vente d'électricité pour les sites >36 kVA.

#NOVEMBRE

► Réunions de secteurs d'énergies : moment privilégié d'échanges entre les délégués, les élus et les services du Sdem50 sur les activités du syndicat.

#DÉCEMBRE

► 4^{ème} Conférence Départementale. Exceptionnellement, 2 conférences départementales se sont tenues en 2015 (l'une en mars concernant l'exercice 2014, l'autre en décembre pour l'exercice 2015).

édito

La loi relative à la transition énergétique doit permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et de renforcer son indépendance énergétique en équilibrant mieux ses différentes sources d’approvisionnement.

Le Sdem50, structure intercommunale, de taille départementale, spécialisée dans le domaine de l’énergie, a son **rôle à jouer dans la mise en œuvre de cette nouvelle loi.**

Pour plus d’efficacité le Sdem50 a choisi de s’associer à d’autres acteurs locaux et régionaux. Ainsi l’année 2015 a été marquée par l’engagement des cinq syndicats normands dans une entente en phase avec la nouvelle Région. Un territoire commun et une même culture professionnelle, **le Territoire d’Énergie Normandie est né** de cette osmose et d’une volonté partagée d’œuvrer ensemble pour le bien commun. Cette entente permet ainsi aux syndicats normands de débattre de distribution, de production mais aussi de maîtrise de la demande de l’énergie. Le Sdem50 a également souhaité devenir **actionnaire de la nouvelle SEM West Énergies**, créée à l’initiative du Département, et qui a pour objectif de faciliter et d’accélérer l’émergence de projets de production d’énergies renouvelables sur le territoire régional et au-delà.

Par ailleurs, la départementalisation se poursuit. En 2015, le Syndicat a eu le plaisir d’**accueillir deux nouveaux membres** : la commune d’Agon-Coutainville et le Syndicat d’Électrification de Bricquebec. Vingt-cinq nouvelles communes ont donc rejoint le Sdem50.

En 2015, le Syndicat s’est employé à **maintenir un niveau d’investissement élevé** afin de proposer à ses habitants la meilleure qualité de distribution d’électricité possible en permettant également de soutenir le secteur d’activité du BTP sur le Département.

En constante évolution, le Sdem50 a **créé un nouveau service « Énergies »** qui s’appuie sur les compétences de l’ex-Agence Manche Énergies et qui a pour objectif de proposer du Conseil en Énergie Partagé aux communes adhérentes du syndicat. Ce service a d’ailleurs accueilli un étudiant en licence professionnelle, concrétisant ainsi la volonté du syndicat de soutenir l’apprentissage en partenariat avec l’IUT de Cherbourg-Manche. Notre volonté d’évolution du service se traduit également par notre personnel technique et administratif toujours à votre écoute pour satisfaire au mieux vos demandes.

Enfin, l’année 2015 a été encore une fois celle des changements puisque suite à l’évolution de ses compétences, le Sdem50 a dans la même année, **emménagé dans ses nouveaux locaux** à Saint-Lô, et ouvert une antenne à Montebourg pour plus de proximité avec les communes du Cotentin.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport qui vous permettra de mesurer les activités du Syndicat tout au long de l’année 2015.



La Présidente
Nadège BESNIER

SOMMAIRE

03

L’Édito de la Présidente

05

L’organisation du Sdem50

09

Les domaines d’actions du syndicat

17

Les indicateurs économiques & financiers

21

L’Information & la Communication

25

Les Nouveautés 2016

Le SDEM50

589 communes adhérentes au Sdem50, soit 98% des communes du département.

238 879 usagers.

378 484 habitants sur le territoire du Sdem50.

Nos Réseaux

9 203 km de réseaux HTA, dont 26,50% en souterrain.

9 907 km de réseau BT dont 31,80% en souterrain et 1 548 km en fil nu.

12 030 postes de transformation HTA.

2 761 installations de production d'électricité ont été comptabilisées sur le territoire du Sdem50 en 2015 dont 98% en photovoltaïque.

L'ORGANISATION DU SDEM50

- ▶ Les Instances du Sdem50 p6
- ▶ Les Ressources Humaines p7



L'ORGANISATION DU SDEM50

Les Instances du Sdem50

LE BUREAU SYNDICAL

23 membres composent le Bureau. Il est chargé d'assister la Présidente dans la gestion du syndicat et peut exercer, par délégation du Comité Syndical, certaines prérogatives.

LES VICE-PRÉSIDENTS



Nadège BESNIER
Présidente



Jacques HAMELIN
5^{ème} Vice-président
Secteur Les Pieux,
La Hague, Côte des
Isles



Henri MIGNOT
3^{ème} Vice-président
Secteur Valognes,
Bricquebec,
Vallée de l'Ouve



Jacques LECOQ
6^{ème} Vice-président
Secteur Saint-Pierre-
Eglise, Val de Saire,
Montebourg



Bernard PILLET
8^{ème} Vice-président
Secteur Carentan,
Sainte-Mère-Église



Jean-Paul LAUNEY
10^{ème} Vice-président
Secteur Lessay,
Sève et Taute,
la Haye du Puits



Patrick LECLERC
11^{ème} Vice-président
Secteur Coutances,
Saint Malo de la
Lande, Canisy



Jean-Claude BRAUD
1^{er} Vice-président
Secteur de
l'Agglomération
Saint-Loise



Alain BRIERE
9^{ème} Vice-président
Secteur Granville
Terre et Mer,
Montmartin



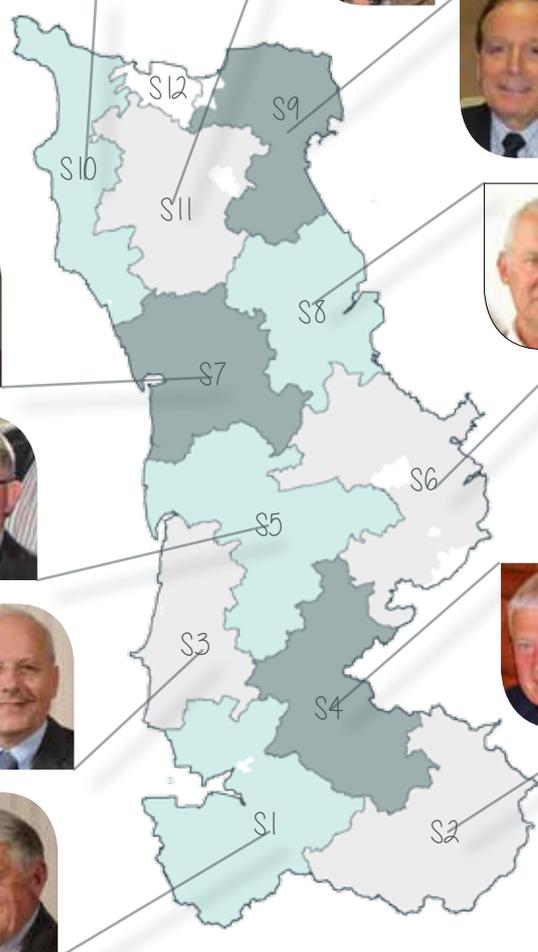
Louis POULAIN
4^{ème} Vice-président
Secteur Val de Sée,
Villedieu



Alain MAZIER
2^{ème} Vice-président
Secteur Avranches,
Saint James



Gérard LOYER
7^{ème} Vice-président
Secteur Saint Hilaire,
Mortain



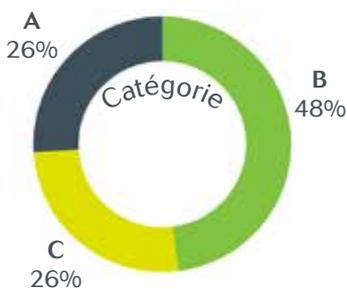
LES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Fernand BADIER • Raoul SILLIERE • Bernard DEMELUN • Bernard TREHET • Claude HENNEQUIN
• Jean AUVRAY • Guy PAREY • Lionnel LEPOURRY • Bernard LEGER • Alain LECHEVALIER •
Jean-René LECHÂTREUX

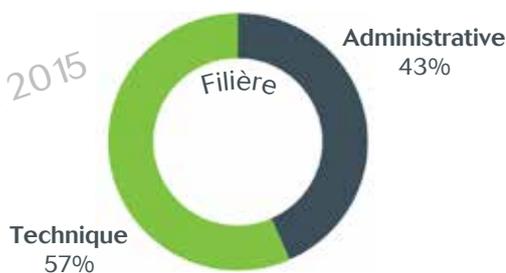
LE COMITÉ SYNDICAL

Le Comité Syndical du Sdem50 est composé de 68 délégués. Le Comité élit le Président, les Vice-présidents et les membres du Bureau. Il administre le syndicat et vote le budget.

La liste des membres du Comité Syndical est disponible sur notre site internet : www.sdem50.fr

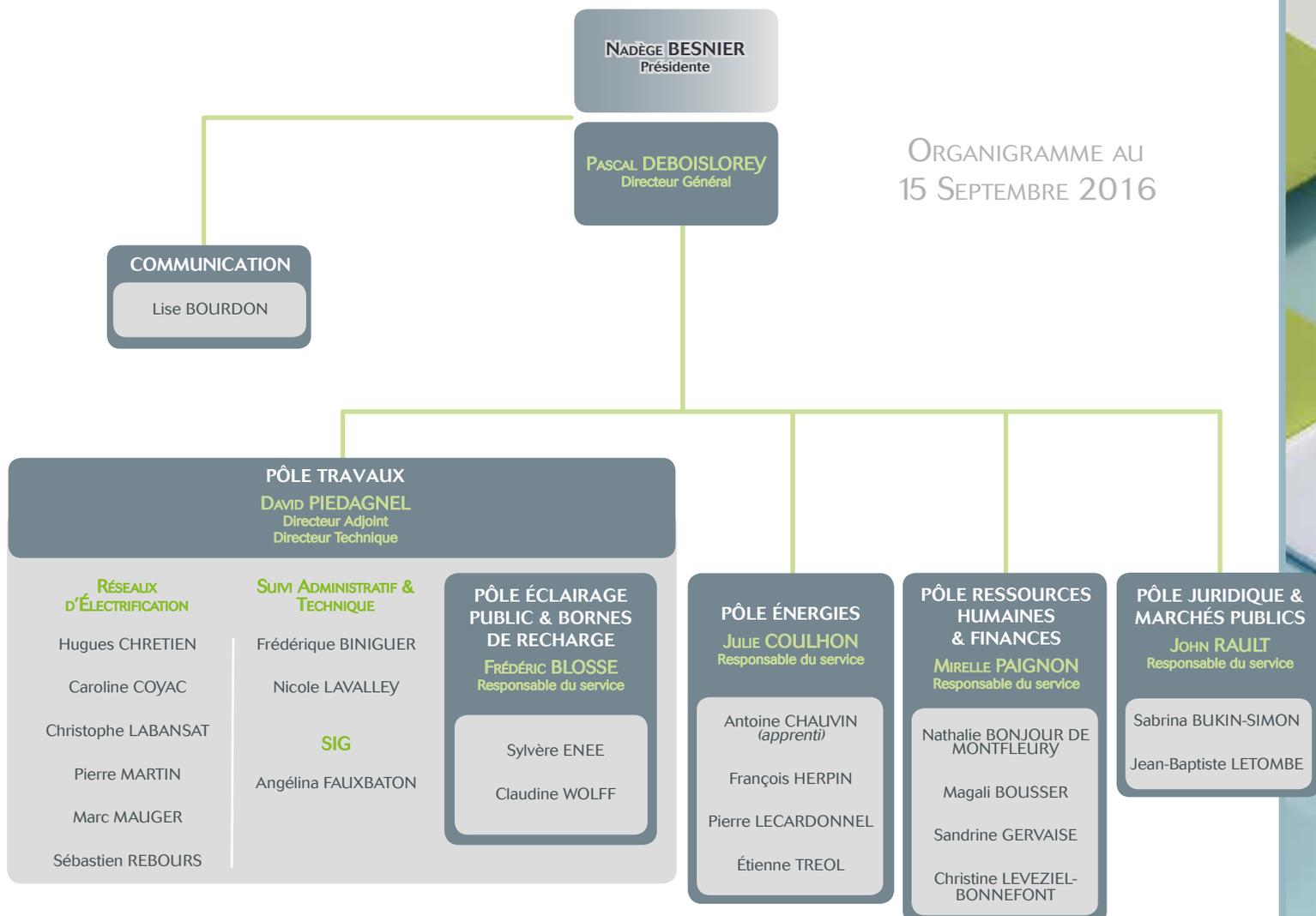


RÉPARTITION DES EFFECTIFS À DÉCEMBRE 2015



Les Ressources Humaines

ORGANIGRAMME AU 15 SEPTEMBRE 2016



LE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE

Le Sdem50 soutient l'apprentissage en partenariat avec l'IUT de Cherbourg-Manche. Le syndicat a ainsi accueilli un étudiant en licence professionnelle Efficacité Énergétique du Bâtiment, dans le cadre d'un contrat d'apprentissage sur l'année scolaire 2015-2016, en apprenant le métier de Conseiller en Énergie Partagé (CEP) au sein du Service Énergies.

Travaux réalisés en 2015

sur le réseau de distribution d'électricité

47 postes de distribution créés ou adaptés aux charges.

7,2 km de réseau moyenne tension construits dont 69% en souterrain.

157,5 km de réseau basse tension (BT) construits dont 48% en souterrain.

150,4 km de réseau basse tension remplacés dont 82% de fils nus.

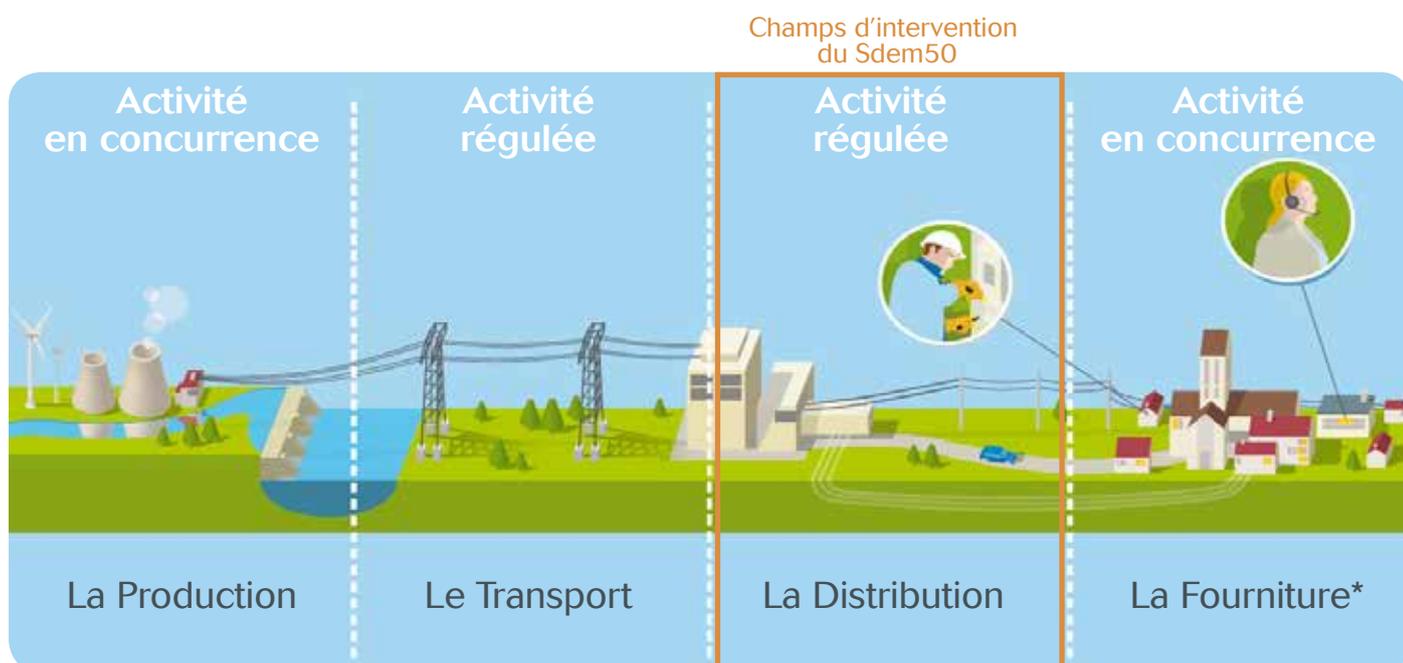
LES DOMAINES D' ACTIONS DU SYNDICAT

- ▶ Le contrôle de la qualité du Service Public de l'Électricité P10
- ▶ Les travaux effectués par le Sdem50 P12
- ▶ Les compétences optionnelles P14
 - ▶ L'Éclairage Public
 - ▶ Le Conseil en Énergie Partagé



Les domaines d'actions du syndicat

Le Contrôle de la Qualité du



L'organisation du réseau électrique français, de la production à la consommation.

* Le Sdem50 a en charge le contrôle de la fourniture d'électricité aux clients bénéficiant des tarifs réglementés de vente.

LE CONTRÔLE DU CONCESSIONNAIRE

Le Sdem50 a confié en 1994, l'exploitation du réseau public d'électricité à Enedis (ex-ERDF). Une des missions du Sdem50 consiste à contrôler quotidiennement **le respect du cahier des charges du service public de l'électricité** par le distributeur.

Par ailleurs, une fois par an, le Sdem50 exerce un contrôle

approfondi du distributeur d'électricité. A cette occasion, le syndicat vérifie les données comptables, les éléments patrimoniaux, la qualité de l'électricité distribuée ainsi que le service aux usagers. Suite à ce contrôle approfondi, un rapport de contrôle est validé par le Comité Syndical.

RÉALISÉ PAR LE
SDEM50,
CE CONTRÔLE
FAIT L'OBJET D'UN
RAPPORT ANNUEL
CONSULTABLE SUR
LE SITE INTERNET
DU SYNDICAT
WWW.SDEM50.FR

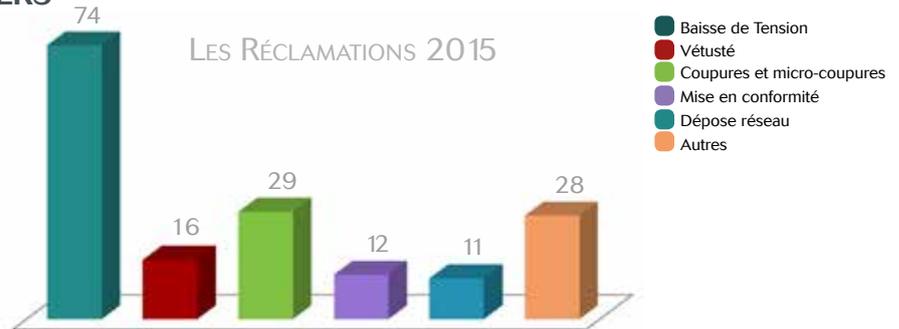
LE CONTRÔLE DES PROJETS DU DISTRIBUTEUR

Le contrôle des travaux prévus par Enedis est un travail au quotidien effectué par le Sdem50. En 2015, le syndicat a vérifié 253 projets présentés par le concessionnaire.

Service Public de l'Électricité

► LES RÉCLAMATIONS DES USAGERS

Les services du Sdem50 analysent également les réclamations transmises par les élus et les usagers du réseau d'électricité. En 2015, le syndicat a traité 170 réclamations



► LA QUALITÉ DE L'ÉLECTRICITÉ

Deux critères caractérisent la qualité de l'électricité : la **continuité de l'alimentation électrique** et la **tenue globale de tension**.

La continuité de l'alimentation : Elle est définie par le temps moyen de coupure d'électricité que subit un usager au cours d'une année. Cet indicateur est appelé «critère B».

La tenue de tension : La tension chez un usager alimenté en monophasé doit être de 230 volts et de 400 volts pour

un usager en triphasé. La tolérance maximale admissible est de $\pm 10\%$. Au-delà de cette plage, l'utilisateur est considéré

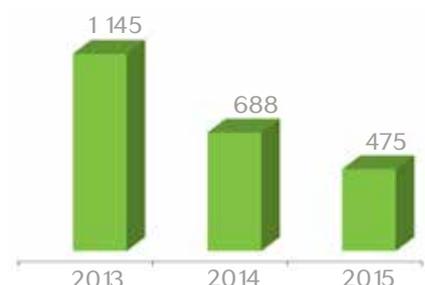
comme un Client Mal Alimenté (CMA).

► LES CLIENTS MAL ALIMENTÉS (CMA)

Un département est considéré comme mal alimenté en tension si plus de 3% des usagers subissent des chutes de tension supérieures à 10%. **En 2015 dans la Manche, ce pourcentage s'établit à 0,2%**. Les niveaux de qualité de distribution sont donc

respectés. La diminution du nombre de CMA est directement liée aux travaux réalisés par le Sdem50 et Enedis pour améliorer la qualité du réseau de distribution publique d'électricité.

ÉVOLUTION DES CLIENTS MAL ALIMENTÉS



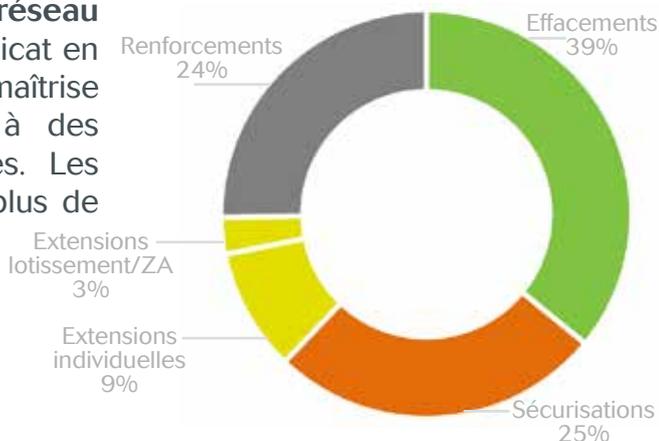
Les travaux effectués par le Sdem50

Le Sdem50 consacre **environ 20 millions d'euros par an aux travaux sur le réseau de distribution d'électricité**. Le syndicat en assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre. L'exécution est confiée à des entreprises choisies par appel d'offres. Les travaux du syndicat induisent ainsi plus de 200 emplois sur le Département.



● Communes concernées par des travaux du Sdem50 en 2015

RÉPARTITION DES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2015



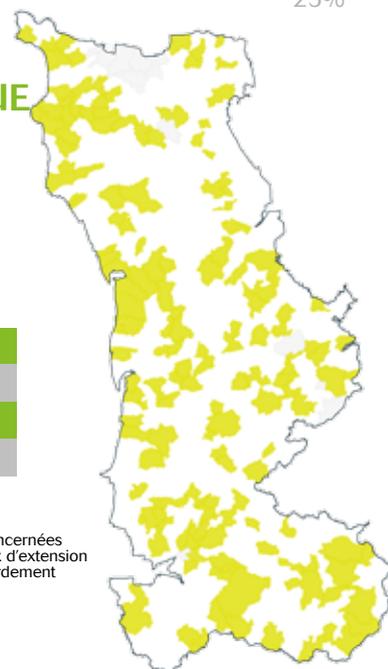
L'EXTENSION & LE RACCORDEMENT AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

L'alimentation électrique d'une parcelle, d'un bâtiment, d'un lotissement ou d'une zone d'activités peut nécessiter une extension du réseau

électrique. Ces travaux font généralement suite à une autorisation d'urbanisme délivrée par une commune.

202 opérations pour 2 493 465 €

Extensions lotissements & ZA	
26 opérations	592 405 €
Extensions individuelles	
176 opérations	1 901 060 €



● Communes concernées par des travaux d'extension et/ou de raccordement en 2015

LE RENFORCEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Les travaux de renforcement consistent à adapter les ouvrages du réseau existant à l'accroissement de la demande d'électricité et améliorer ainsi la qualité de l'électricité distribuée. Renforcer les réseaux électriques permet de maintenir la tension nominale sur le réseau basse tension dans une plage égale à 230 volts \pm 10% en monophasé et 400 volts \pm 10% en triphasé.



● Communes concernées par des travaux de renforcement en 2015

165 opérateurs
pour
7 999 666 €

L'EFFACEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS

Les travaux d'effacement des réseaux électriques des communes participent au renouvellement et à la sécurisation des réseaux, ainsi qu'à l'embellissement des centres-villes. Le syndicat intervient ainsi sur demande des communes. Ces travaux sont généralement réalisés en coordination avec d'autres travaux.

À l'occasion des travaux de mise en souterrain du réseau électrique, le Sdem50 intervient également pour dissimuler les réseaux de télécommunication. Le syndicat en profite aussi pour poser des fourreaux supplémentaires en vue du déploiement de la fibre optique sur le territoire de la Manche.



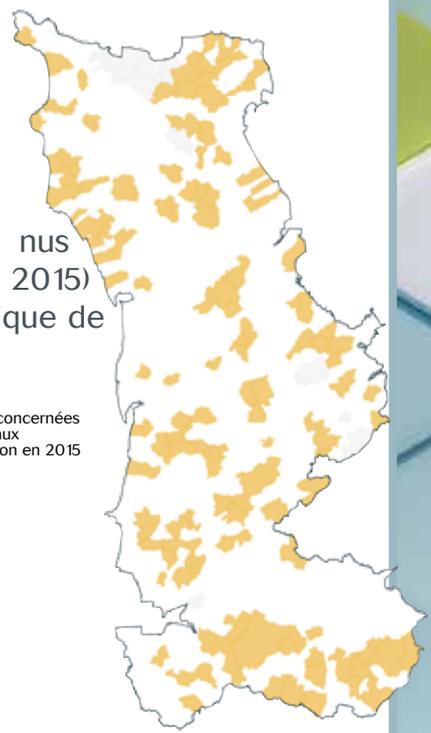
Communes concernées par des travaux d'effacement en 2015

LA SÉCURISATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

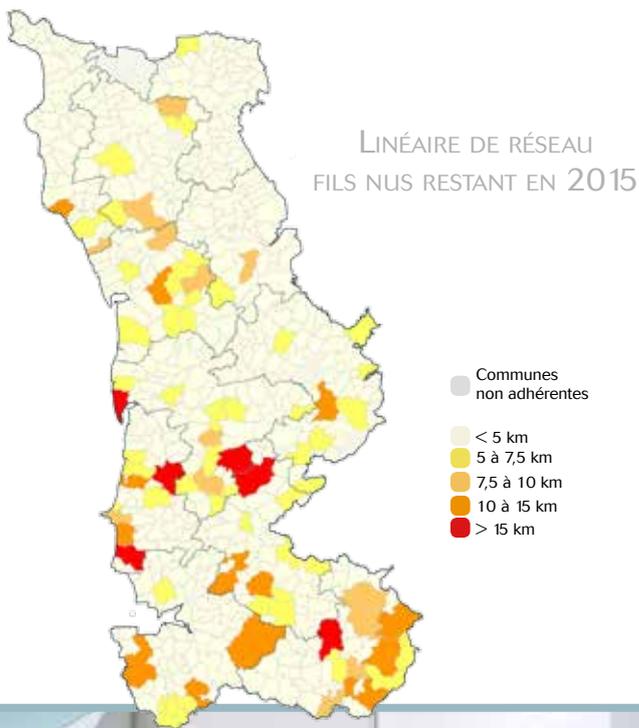
Les travaux de sécurisation réalisés par le Sdem50 consistent à remplacer les réseaux basse tension en fils nus par des réseaux aériens en câble torsadé ou en souterrain. L'objectif est d'améliorer la qualité de la distribution de l'électricité. Chaque année, le Sdem50 réduit le

linéaire de réseau en fils nus (123,6 km ont été déposés en 2015) grâce à un programme spécifique de travaux.

214 opérateurs
pour
5 303 164 €

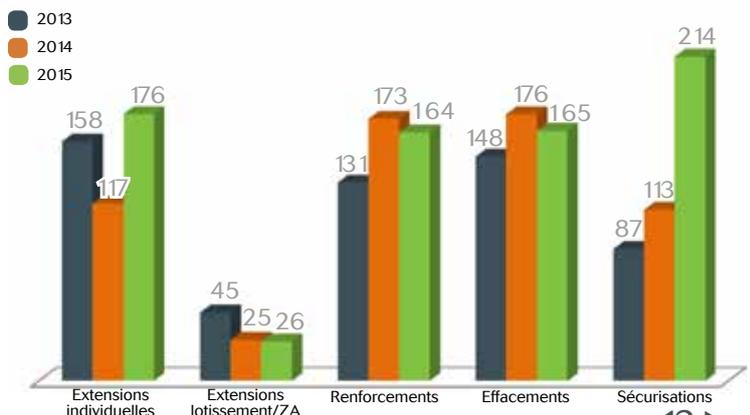


Communes concernées par des travaux de sécurisation en 2015



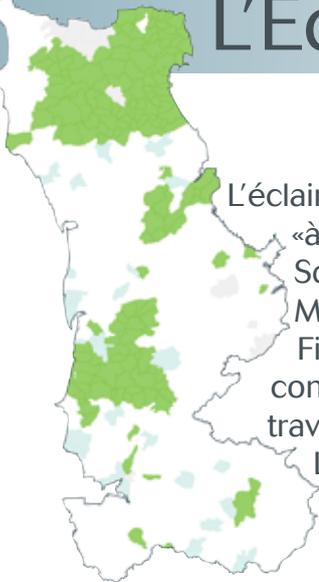
BILAN

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CHANTIERS RÉALISÉS



L'Éclairage Public

6 opérateurs
pour
126 511 €



● Communes adhérentes à la compétence EP en 2015
● Communes adhérentes à la compétence EP en 2016/17

L'éclairage public est une compétence «à la carte» proposée par le Sdem50 aux communes de la Manche.

Fin 2015, **165 collectivités** font confiance au Sdem50 pour leurs travaux d'éclairage public.

Le syndicat assure la maîtrise

d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre des travaux neufs ainsi que la maintenance et l'exploitation des installations.

Le syndicat veille à proposer des solutions optimales, économes en énergie, tant pour les travaux neufs, le renouvellement des équipements, que pour la maintenance préventive.



RÉGLEMENTATION

LES LAMPES À VAPEUR DE MERCURE

Les lampes à vapeur de mercure appelées aussi «ballons fluo» sont interdites à la commercialisation depuis le 14 avril 2015. 7,6% du parc du Sdem50 est composée de ces matériels obsolètes et énergivores. La lampe à vapeur de mercure est, à 50 lumens/watt, la moins efficace des sources d'éclairage public. Elle équipe majoritairement les luminaires type « boule » qui éclairent plus le ciel que la

terre et participent grandement à la pollution lumineuse. Les luminaires équipés de cette source ne peuvent plus être dépannés, et nécessitent par conséquent d'être remplacés.

800 LAMPES À
VAPEUR MERCURE,
SOIT 7,6% DU PARC

CONTACT

FRÉDÉRIC BLOSSE

02 33 77 30 25

eclairage.public@sdem50.fr



10 500 POINTS LUMINEUX
GÉRÉS PAR LE SDEM50 EN
2015



812 SOURCES LUMINEUSES
REPLACÉES PAR LE
SDEM50 EN 2015



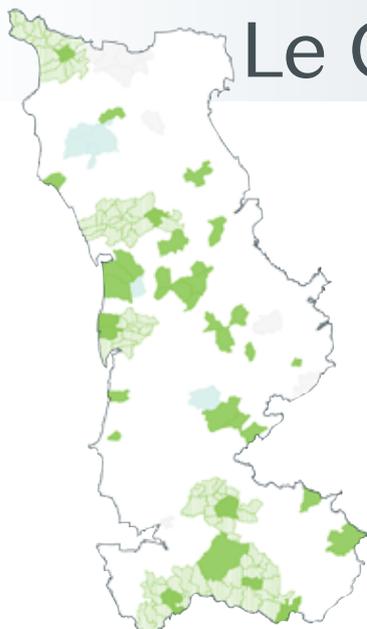
463 SOURCES LUMINEUSES
DÉPANNÉES PAR LE SDEM50
EN 2015



Le Sdem50 propose des aides pour :

- ▶ la résorption des lampes à vapeur de mercure,
- ▶ la pose de lanternes économes en énergie intégrant des leds,
 - ▶ la mise en place d'horloges astronomiques fiabilisant le temps d'éclairage,
- ▶ l'installation de réducteurs de puissance,
- ▶ l'accompagnement pour l'extinction une partie de la nuit.

Le Conseil en Énergie Partagé



Début 2015, le Sdem50 a créé un nouveau service baptisé «Pôle Énergies» qui s'appuie sur l'expérience et la compétence de l'ex-Agence Manche Énergies. Ce service propose un Conseil en Énergie Partagé (CEP) qui permet aux collectivités n'ayant pas les

ressources internes suffisantes de mettre en place une politique énergétique maîtrisée et d'agir concrètement sur leur patrimoine pour réaliser des économies. Le Sdem50 ambitionne de développer ce service.

41 collectivités engagées dans un CEP

9 NOUVELLES ADHÉSIONS EN 2015

GORGES, CRÉANCES, SAINTE-CROIX-HAGUE, SAINTE-MÈRE-ÉGLISE, GOUVILLE-SUR-MER, AUXAIS, PIROLI, SOTTEVAST ET CARENTAN

BILAN 2015

En 2015, les conseillers CEP ont identifié un potentiel d'économies moyen de **27%** sur la facture énergétique globale des collectivités, avec des actions ne nécessitant pas forcément d'investissements lourds. L'ensemble des travaux d'économies d'énergie engagés

par ces collectivités représente plus de **1,5 GWh**, soit la consommation moyenne d'une commune de 3 000 habitants sur son patrimoine propre.

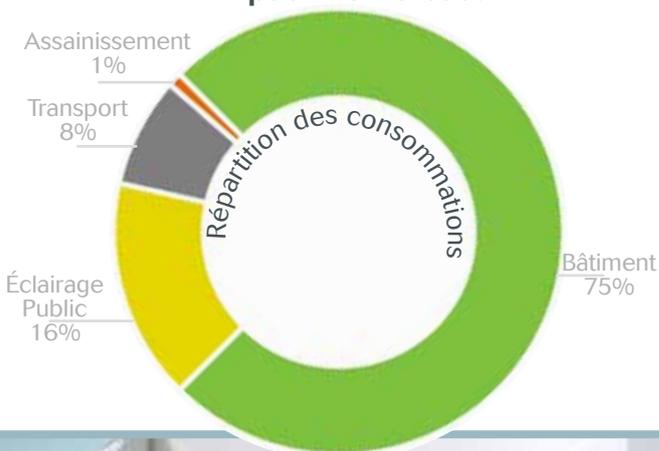


UN POTENTIEL D'ÉCONOMIE DE **27%** DE LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE



UNE ÉCONOMIE DE **1,5 GWh**

Les communes engagées en CEP à fin 2015 représentent une facture énergétique globale de plus de **2 millions d'euros** pour une consommation d'environ **20 GWh**. Le principal poste de consommation est le **patrimoine bâti**.



CONTACT

JULIE COULHON

02 33 77 18 95

julie.coulhon@sdem50.fr



Les données comptables de la concession pour la distribution d'électricité

838 275 k€. Valeur brute comptable des ouvrages concédés (valeur d'origine des ouvrages évaluée à leur coût de production).

493 112 k€. Valeur nette comptable des ouvrages concédés (valeur brute moins les amortissements industriels selon la durée d'utilité des ouvrages).

61 664 k€. Provision pour renouvellement par Enedis pour les seuls biens renouvelables avant le terme de la concession.

LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES & FINANCIERS

- ▶ Les comptes du Sdem50 P18
- ▶ Les achats du syndicat P19



Les indicateurs économiques & financiers

Les comptes du Sdem50

Les recettes réelles s'établissent à plus de 24 millions d'euros. Les dépenses réelles s'élèvent pour leur part à 24 millions d'euros en 2015.

RECETTES

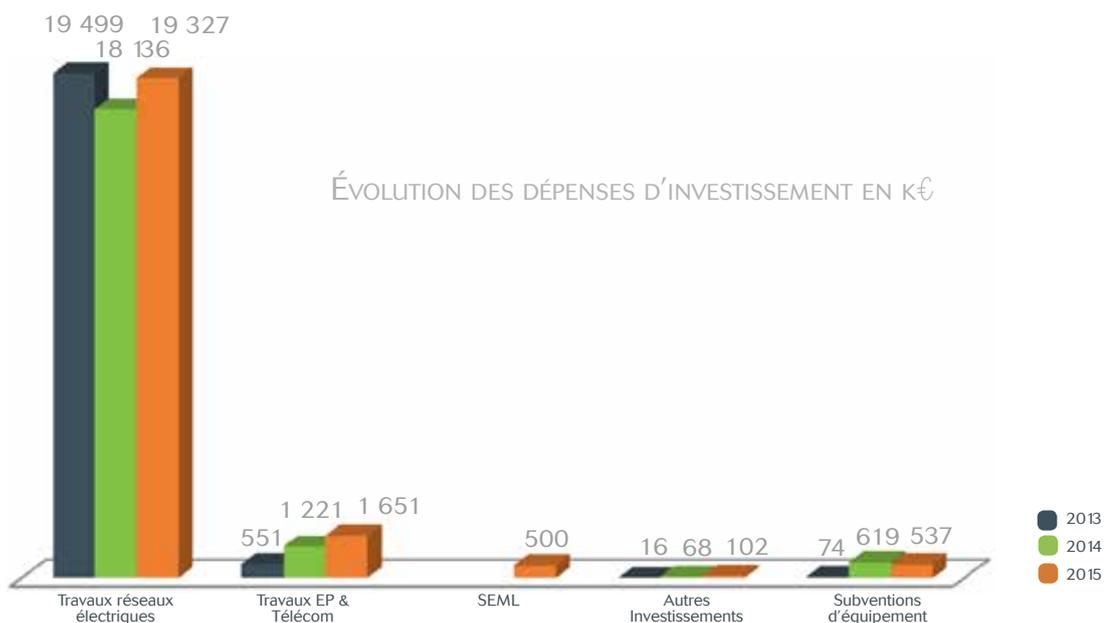
Participation ERDF	550 K€
Redevances ERDF-EDF	1 962 K€
Participation maintenance EP-CEP	202 K€
Autres recettes	109 K€
Récupération TVA	3 236 K€
Participations des collectivités et tiers	2 804 K€
TOFE	8 271 K€
Participation FOCE	6 886 K€

24 020 k€

DÉPENSES

19 327 K€	Travaux réseaux électriques
1 651 K€	Travaux EP & télécom
1 061 K€	Charges de personnel
537 K€	Subventions d'équipements
312 K€	Maintenance EP
568 K€	Charges de gestion
102 K€	Autres investissements
500 K€	SEML

24 058 k€



RÉPARTITION DU MARCHÉ
TRAVAUX ÉLECTRICITÉ

Lot 1



Lot 2



Lot 3



Lot 4



Les achats du syndicat

LISTE DES MARCHÉS CONCLUS EN 2015

OBJET	ATTRIBUTAIRE
Études et travaux aériens et souterrains sur réseaux publics d'électrification, d'éclairage public et de génie civil pour réseaux de télécommunications - Exploitation maintenance EP - LOT 1	BOUYGUES Énergies & Services (mandataire) - INÉO RNO MANCHE
Études et travaux aériens et souterrains sur réseaux publics d'électrification, d'éclairage public et de génie civil pour réseaux de télécommunications - Exploitation maintenance EP - LOT 2	SORAPEL (mandataire) SARLEC
Études et travaux aériens et souterrains sur réseaux publics d'électrification, d'éclairage public et de génie civil pour réseaux de télécommunications - Exploitation maintenance EP - LOT 3	CÉGÉLEC (mandataire) ALLEZ et Cie
Études et travaux aériens et souterrains sur réseaux publics d'électrification, d'éclairage public et de génie civil pour réseaux de télécommunications - Exploitation maintenance EP - LOT 4	STURNO (mandataire) STE & ERS FAYAT
Fourniture, installation et configuration d'une solution de virtualisation de postes de travail pour le SDEM50	AXIANS - MASSELIN COMMUNICATION SAS
Marché subséquent à l'accord-cadre relatif à l'acheminement et la fourniture d'électricité LOT 1 Points de livraison profilés, raccordés en BT, ≤ 36 Kva	ENGIE GDF SUEZ
Marché subséquent à l'accord-cadre relatif à l'acheminement et la fourniture d'électricité LOT 2 Points de livraison profilés, raccordés en BT, > 36 Kva	EDF
Marché subséquent à l'accord-cadre relatif à l'acheminement et la fourniture d'électricité LOT 3 Points de livraison profilés et télérelevés, raccordés en HTA	EDF
Marché subséquent à l'accord-cadre relatif à l'acheminement et la fourniture d'électricité LOT 4 Points de livraison destinés à l'éclairage public ≤ 36 Kva	EDF
Prestations de ménage, nettoyage des locaux et des surfaces vitrées des locaux du SDEM50	SRIM MULTISERVICES
Contrôle de la concession de distribution publique d'électricité	NALDÉO
Vérifications électriques réglementaires des installations d'éclairage public, des infrastructures de recharge pour véhicules électriques et des locaux du SDEM50	DEKRA

GROUPEMENT D'ACHAT POUR LA FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ

En 2015, le Sdem50 a coordonné un groupement de commandes pour l'acheminement de la fourniture d'électricité, associant **236 collectivités** et établissements publics du département de la Manche. Un accord-cadre avec les fournisseurs d'électricité (*ENGIE et EDF*) a été notifié le 29 septembre 2015, pour une durée de deux ans et pourra être renouvelé une fois.

Les gains moyens estimés par lot sur la facture finale sont les suivants :

LOTS	TYPES DE POINTS DE LIVRAISON	GAINS ESTIMÉS	FOURNISSEURS
Lot 1	Points de livraison profilés, raccordés BT ≤ 36 Kva (<i>tarif bleu</i>)	12%	ENGIE
Lot 2	Points de livraison profilés, raccordés BT >36Kva (<i>tarif jaune</i>)	12%	EDF
Lot 3	Points de livraison profilés, télérelevés, raccordés en HTA (<i>tarif vert</i>)	17%	EDF
Lot 4	Points de livraison destinés à l'éclairage public ≤ 36 Kva (<i>tarif EP</i>)	13%	EDF

taxes comprises sauf TVA

L'INFORMATION & LA COMMUNICATION

- ▶ Le Système d'Information Géographique P22
- ▶ La Communication P23



L'information & la Communication

Le Système d'Information Géographique

Mis en service fin 2011, le SIG du Sdem50 intéresse aujourd'hui différents types d'utilisateurs : Communes ou Communautés de Communes adhérentes au syndicat, agents du syndicat ou encore entreprises chargées de la réalisation des travaux du Sdem50. En fonction du profil de l'utilisateur et de l'échelle choisie, le SIG permet d'accéder à de nombreuses informations, via une simple interface WEB (à découvrir sur www.sdem50.fr).



LES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Les données sont fournies par Enedis, dans le cadre du contrat de concession. Leur mise à jour est réalisée annuellement.

Le SIG permet :

- ▶ d'identifier et de consulter les informations relatives aux transformateurs HTA/BT (type d'installation, nombre de clients desservis, coefficient d'utilisation),
- ▶ de connaître la position des réseaux basse et moyenne tension,
- ▶ de différencier au premier coup d'œil les réseaux aériens des réseaux souterrains et de connaître leur nature (cuivre/aluminium, torsadés/fils nus/faibles sections).

LES DIFFÉRENTS FONDS DE PLAN DISPONIBLES

Le SIG permet l'affichage du cadastre numérique (*mise à jour annuelle*) de différents millésimes de l'orthophoto ou du Scan25 de l'IGN.



LES DONNÉES PUBLIQUES

Grâce au SIG, vous pouvez également visualiser et imprimer les données environnementales de la DREAL (comme par exemple les ZNIEFF ou les Zones humides) ou les données patrimoniales tels les périmètres de protection des Monuments Historiques.

LES ÉVOLUTIONS À VENIR

▶ Éclairage Public

Les Communes ayant transféré leur compétence Éclairage Public au Sdem50 pourront visualiser leurs réseaux, suivre et gérer leurs demandes d'intervention dès janvier 2017.

Les points lumineux et armoires d'éclairage seront consultables à l'aide de fiches d'information.





La Communication

Au fil des années, le Sdem50 a diversifié ses compétences. Il importe de le faire savoir. Grâce à son plan de communication pluri-média, le syndicat informe ses adhérents et les usagers et promeut ses services en mettant en lumière ses différentes expertises. La participation à différents évènements, l'organisation de plusieurs réunions d'information et la publication de divers supports de communication participent à renforcer la notoriété du Sdem50.

PRÉSENCE DANS LES MÉDIAS

Les relations presse sont, sans conteste, l'un des meilleurs vecteurs d'information.

Au cours de l'année 2015, 11 points presse et 2 conférences de presse ont été organisés afin de développer la lisibilité du syndicat dans les journaux locaux. La revue de presse compte 24 articles concernant exclusivement le syndicat.



ÉVÈNEMENTIEL

En 2015, le Sdem50 a organisé deux nouvelles sessions de réunions des secteurs d'énergies. Chaque réunion a été un moment privilégié d'échanges entre les délégués, les élus et les services du Sdem50 sur les activités et l'actualité de l'énergie. Dans ce cadre, de nouveaux supports de communication ont été créés suite au développement de nouvelles compétences (*kakémonos et oriflamme*).

Le Sdem50 a également organisé, le 18 septembre 2015, l'inauguration de ses nouveaux locaux à Saint-Lô.

RÉDACTIONNEL

En 2015, le Sdem50 a mis en oeuvre son plan de communication via différents supports afin de développer ses nouvelles compétences :

- ▶ la plaquette d'information sur l'ouverture à la concurrence des marchés de l'électricité,
- ▶ la plaquette « Confier votre éclairage public au Sdem50, une idée lumineuse »,
- ▶ la plaquette de présentation du Conseil en Énergie Partagé.



www.sdem50.fr

SITE INTERNET

Grâce à un fil d'information, le site internet du syndicat permet à tous



de suivre aussi bien l'actualité nationale du secteur de l'énergie que celle du Sdem50.

Rendez-vous sur : www.sdem50.fr

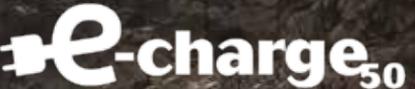
SIGNALÉTIQUE

Suite au déménagement de ses locaux et à l'ouverture de sa nouvelle antenne à Montebourg, le Sdem50 a installé des nouvelles signalétiques afin d'être identifié plus facilement.



LES NOUVEAUTÉS 2016

- ▶ Le Parcours de l'Énergie P26
- ▶ Le service e-charge50 P26

La Manche
fait le plein
d'Énergie avec




Les nouveautés en 2016

Le Parcours de l'Énergie

D'où vient l'énergie ? Quels sont les différentes ressources, leurs avantages et leurs inconvénients ? Comment l'énergie est-elle transformée pour être utilisée dans notre quotidien ? Quels modes de consommation pour préserver les ressources ?

Pour informer et sensibiliser le grand public sur toutes ces questions relatives à l'énergie, le Sdem50 présente dans ses locaux l'exposition « Le Parcours de l'Énergie ». Des animations, notamment à destination des scolaires, seront développées et proposées à partir de 2017.



Le service

60 bornes
déployées



Demandez votre badge auprès du Sdem50

Le réseau e-charge50 est un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques créé par le Sdem50 et les communes de Cherbourg en Cotentin, Avranches et Saint-Lô. D'ici fin 2017, **129 bornes** de recharge pour véhicules électriques seront réparties dans **77 communes** du département de la Manche et permettront ainsi de

proposer une solution de recharge supplémentaire aux actuels et futurs utilisateurs de véhicules électriques.

La première borne de recharge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables du réseau e-charge50 a été inaugurée le vendredi 9 septembre 2016 lors de la foire de Lessay.

POUR SUIVRE LE DÉPLOIEMENT OU DEMANDER UN BADGE :

 e-charge50@sdem50.fr

 www.e-charge50.fr

  Application e-charge50

Chaque borne 
peut recharger tous les
véhicules électriques
& hybrides rechargeables.

Chaque borne 
dispose de **4 prises**
de recharge.

Chaque borne 
peut alimenter
2 véhicules
en même temps.

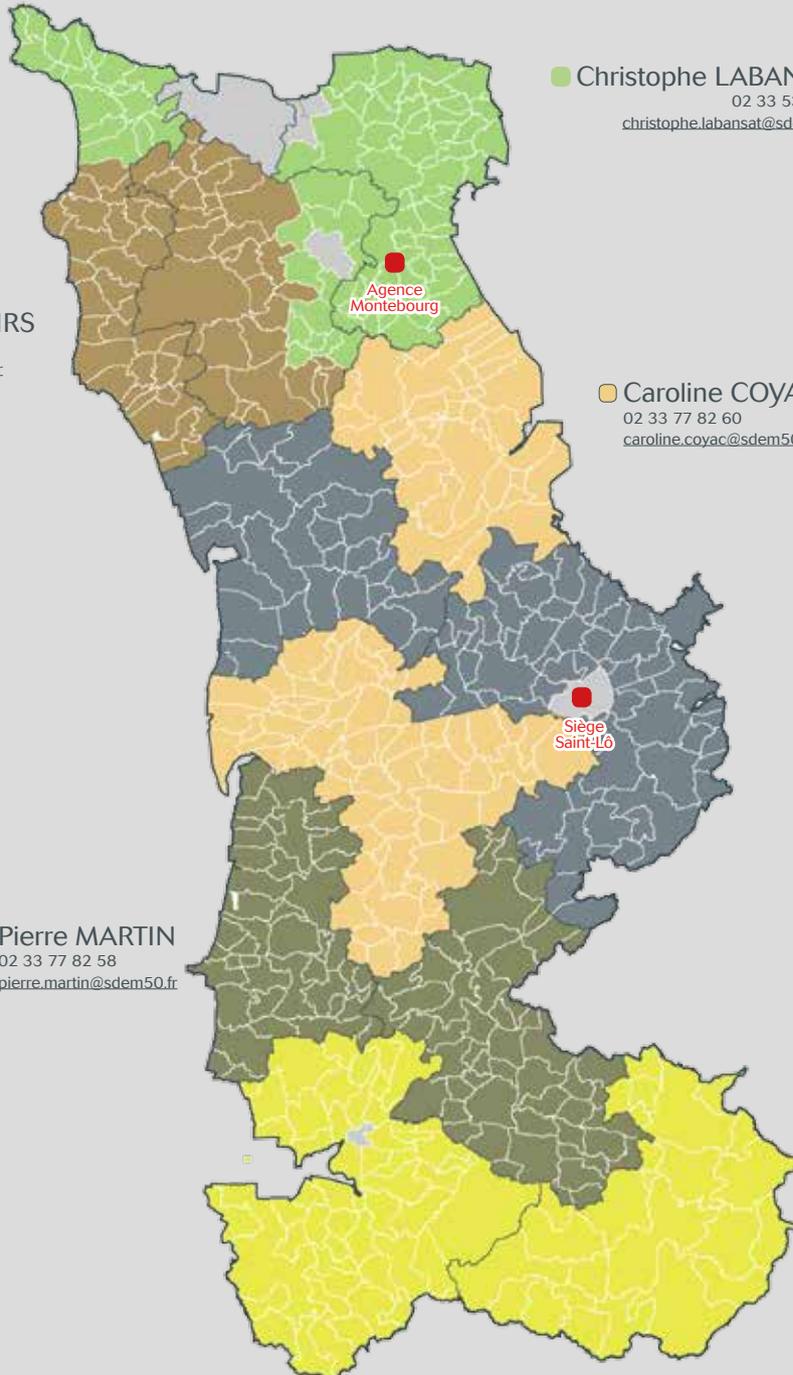


DES CONTACTS UTILES

Les élus et agents des collectivités disposent d'interlocuteurs locaux.

Responsable Pôle Travaux

David PIEDAGNEL
david.piedagnel@sdem50.fr



● Christophe LABANSAT
02 33 53 47 87
christophe.labansat@sdem50.fr

● Sébastien REBOURS
02 33 53 45 73
sebastien.rebours@sdem50.fr

● Caroline COYAC
02 33 77 82 60
caroline.coyac@sdem50.fr

● Marc MAUGER
02 33 77 82 57
marc.mauger@sdem50.fr

● Pierre MARTIN
02 33 77 82 58
pierre.martin@sdem50.fr

● Hugues CHRETIEN
02 33 77 82 56
hugues.chretien@sdem50.fr

Bornes de recharge pour véhicules électriques



Éclairage Public

Frédéric BLOSSE
eclairage.public@sdem50.fr

Conseil en Énergie Partagé

Julie COULHON
julie.coulhon@sdem50.fr



CS 32708 - 11 rue Dame Denise 50008 Saint-Lô Cedex
Tél. 02 33 77 18 95 - Fax. 02 33 77 81 85
Email. sdem@sdem50.fr - www.sdem50.fr

